

Perspectives d'emploi pour l'après-guerre

Québec, 13 — Les perspectives d'emploi durant les années de l'après-guerre s'annoncent prometteuses pour les grandes industries forestières du Québec, nous déclarait aujourd'hui dans une entrevue, le colonel J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts.

Le colonel Bourque nous prévient, cependant, que l'on ne saurait tolérer plus longtemps les lourdes pertes dues aux feux de forêt, si l'on veut que l'industrie maintienne l'emploi de la main-d'oeuvre à son meilleur. "Tout feu de forêt désastreux, nous dit-il, place la région dévastée dans la catégorie des ressources inutilisables pour une période de 50 ans. La province doit pouvoir compter sur le plein rendement de chacune de ses ressources pour assurer le développement de nouvelles industries et créer de plus grandes sources d'emploi."

"Bien que Québec possède un service de protection, les gardes-feu les mieux entraînés et un bon équipement sont, toutefois, secondaires à un public averti et vigilant. Somme toute, ce sont nos gens qui provoquent les feux de forêt, et engendrent cette dévastation annuelle qui amoindrit d'autant le patrimoine auquel a droit chacun des enfants du Québec lorsqu'il atteint sa majorité et qu'il doit alors songer à se créer un gagne-pain et fonder un foyer."

"Notre richesse forestière se perpétuera pour le bien-être des générations à venir, si nous voulons tant soit peu y apporter notre concours. Faisons en sorte, je vous le demande, que l'arbre et l'enfant grandissent de pair. Personne n'a le droit de briser ce lien."